

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Côte d'Or

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
Séance du 10 décembre 2024

Nombre de membres :
En exercice : 33
Présents : 25
Votants : 32

L'an deux mille vingt-quatre et le dix décembre à 18 heures 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guillaume RUET, Maire.

Date de convocation :
04/12/2024

Date de publication
de la convocation :
04/12/2024

Étaient présents : M. RUET Guillaume - Mme PERSON-PICARD Bénédicte - M.LONCHAMPT Samuel - Mme VICTOR Catherine - M. BASSOLEIL Hervé - Mme BARDIN Isabelle - M. SZLATALA-PALLOT Nicolas - Mme PENAUD Nathalie - M.DELATTRE André - M. BLUME Pierre - Mme DEFERT Josette - Mme BOURDIER-NOIROT Sylvie - M. VADOT Thierry - M. RECOUVREUX Christophe - Mme RACAMIER-THOMAS Nathalie - Mme GAUDRY Céline - M. MERGEY Dominique - Mme COURBET Bénédicte - M. DURANDIN Thierry - M. FREGONESE Ludovic - M. VENTO Romain - Mme DUBOIS Florence - Mme HAZHAZ Dénia - M.RICHARD Xavier - M. STURM Yves

Absent excusé : M. CADOUOT Christian

Absents excusés et représentés : M. RACLOT Frédéric (procuration à M.LONCHAMPT Samuel) - Mme WELLENREITER Elisabeth (procuration à Mme VICTOR Catherine) - Mme ROMAN Yolaine (procuration à M. BLUME Pierre) - Mme FEGUIRI Christelle (procuration à Mme PERSON-PICARD Bénédicte) - M.BAUDOUIN Ludovic (procuration à M. DELATTRE André) - Mme SCANZI Justine (procuration à M. BASSOLEIL Hervé) - M. PAJOT Frédéric (procuration à M.STURM Yves)

A été nommé secrétaire : M. VENTO Romain

OBJET :

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture et publication ou notification.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif pouvant être saisi par l'application informatique dite «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

Décision modificative n° 3 du budget principal exercice 2024

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération municipale n°037-04-2024 du 11 avril 2024 adoptant le budget primitif pour 2024,

Vu la présentation de ce dossier à la commission PÔLE RESSOURCES du 27 novembre 2024,

Considérant ce qui suit :

Il est nécessaire d'apporter des modifications aux montants de crédits ouverts pour les chapitres concernés, et ce tout en respectant les équilibres du budget.

Il est ainsi exposé les mouvements afférents au projet de décision modificative :

DEPENSES INVESTISSEMENT				RECETTES INVESTISSEMENT			
CHAP.	ART.	LIBELLE	MONTANT	CHAP.	ART.	LIBELLE	MONTANT
040	13913	Subv° d'investissement transférées au compte de résultat - Départements	3 600,00 €	021	021	Virement à la section de fonctionnement	- 44 790,00 €
-	-	-	-	024	024	Produits des cessions d'immobilisations	44 790,00 €
-	-	-	-	040	28128	Autres aménagements et aménagements de terrains	80 000,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT			3 600,00 €	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT			80 000,00 €

DEPENSES FONCTIONNEMENT				RECETTES FONCTIONNEMENT			
CHAP.	ART.	LIBELLE	MONTANT	CHAP.	ART.	LIBELLE	MONTANT
012	64111	Rémunération principale	40 000,00 €	013	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	45 000,00 €
012	64118	Autres indemnités	118 000,00 €	731	73123	Taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	65 500,00 €
012	64138	Primes et autres indemnités	32 000,00 €	731	73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	12 800,00 €
68	6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	2 500,00 €	74	744	FCTVA	6 000,00 €
023	023	Virement à la section d'investissement	- 44 790,00 €	74	7472	Participation régions	8 700,00 €
042	6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	80 000,00 €	74	7473	Participation départements	10 700,00 €
				74	747888	Autres	57 000,00 €
				75	752	Revenus des immeubles	18 410,00 €
-	-	-	-	042	777	Recettes et quote-part des subv° d'investissement transférées au compte de résultat	3 600,00 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT			227 710,00 €	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT			227 710,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 27 voix pour et 5 abstentions (Mme HAZHAZ Dénia - M. RICHARD Xavier - Mme DUBOIS Florence - M. STURM Yves - M. PAJOT Frédéric par procuration à M. STURM Yves) :

-DÉCIDE de procéder aux modifications dont le détail est porté sur les tableaux ci-dessus,

-ADOpte le projet de décision modificative n°3 pour l'exercice 2024 pour le budget principal telle que présentée,

-AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document ou acte nécessaire à l'application de la présente délibération et leur **DONNE** tous pouvoirs à cet effet.

Fait et délibéré à CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR, le 10 décembre 2024

Pour copie conforme au registre des délibérations,

Le Maire,

Guillaume RUET



Le Secrétaire de séance,

Romain VENTO